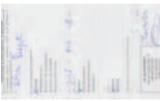


## 2. L'ORGANISATION DES SOINS DE SANTÉ

**OBJECTIFS:** Acquérir une vue d'ensemble sur l'organisation des soins de santé.  
 Informer sur le fonctionnement des soins de santé et de la mutuelle.  
 Connaître les ressources de son quartier.

### MATÉRIEL

Fourni	<p>&gt; 3 sets (A, B et C) de 13 cartes illustrant les étapes par lesquelles passe le malade (de la prise de rendez-vous chez le médecin au remboursement par la mutuelle, ainsi que l'achat en pharmacie de médicaments prescrits)</p>		
			
Émoticône «malade»	Prise de rendez-vous	Consultation chez le médecin	Une prescription médicale
			
Pharmacie et carte SIS	Des médicaments	Émoticône «guéri»	Des attestations de remboursement de soins de santé
			
Des vignettes de mutuelle	Les logos de mutuelles	De l'argent	Émoticône «heureux»
			
Un certificat médical			
Fourni, à dupliquer	Un récapitulatif: l'organisation des soins de santé		
À se procurer	<p>&gt; Des buddies (Patafix)</p> <p>&gt; Des post-it</p> <p>&gt; Un plan agrandi du quartier</p> <p>&gt; Des informations (coordonnées, brochures...) sur les ressources médicales du quartier : hôpitaux, maisons médicales, centres de planning familial, etc.</p> <p>&gt; Une grande feuille (style flip-chart)</p>		
À se procurer, à dupliquer	Néant		

### DÉROULEMENT

#### Si je veux me soigner, où puis-je aller ?

- > L'animateur veille à ce qu'un plan agrandi du quartier soit affiché dans le local.
- > L'animateur demande aux participants de citer les endroits du quartier où l'on peut recevoir des soins médicaux. Il peut noter les réponses sur affiche ainsi que les questionnements éventuels.
- > Avec les participants, il situe les lieux cités sur le plan du quartier.
- > L'animateur et les participants peuvent chercher les spécificités des différents lieux répertoriés, chercher des numéros de téléphone, construire une carte mémo avec les participants. L'animateur n'hésitera pas à rappeler les numéros d'appel en cas d'urgence : 100 ou 112 (service médical d'urgence, ambulance, pompiers), 101 (police), 070/245.245 (Centre Antipoisons).

***Si je veux me soigner, quelles sont les étapes du parcours de soin ?***

- > Ensuite, le groupe est divisé en 3 sous-groupes.
- > L'animateur donne les 13 cartes à chaque sous-groupe.
- > Il propose de les remettre dans l'ordre afin de retracer les différentes étapes par lesquelles passe le malade, de la prise de rendez-vous chez le médecin au remboursement par la mutuelle.
- > Les participants sont invités à marquer à l'aide de post-it les étapes du parcours qui posent problème (accès, papiers, déplacement, argent...).
- > Les travaux des différents sous-groupes sont mis en commun et comparés.
- > L'animateur distribue la fiche récapitulative.
- > L'animateur relit la fiche avec les participants, fournit des informations complémentaires et éclaire les participants au sujet de leurs questionnements et des étapes du parcours qui posent problème ainsi que sur les destinataires du certificat médical (Actiris/Forem, cpas, mutuelle, chômage, employeur, école), les modalités et délais d'envoi.

***REMARQUES***

- > Rappel: En Belgique, l'accès aux soins de santé est un droit pour tous.
- > La fiche récapitulative illustre 3 'situations' à partir de la visite chez le médecin : le remboursement des soins, la prescription (ordonnance) et l'achat en pharmacie des médicaments prescrits, et enfin, le certificat médical. Les deux premières situations sont travaillées en sous-groupes, à l'aide des 13 cartes. Les informations concernant le certificat médical seront fournies par l'animateur (Pour les employés, le premier mois d'incapacité est pris en charge par l'employeur; ensuite la mutuelle intervient. Pour les ouvriers, les 14 premiers jours sont payés par l'employeur. Etc.).
- > Même si le travail en sous-groupes peut être difficile pour des participants peu familiarisés avec le thème, il est important de laisser prendre le temps de chercher, d'être à l'écoute, de donner le temps à chacun de trouver ses mots.
- > L'observation des difficultés et questionnements permettra à l'animateur de prendre conscience du niveau d'information à apporter.

***PROPOSITIONS DE PROLONGEMENTS***

- > Organiser la visite d'une maison médicale, d'une mutuelle,...
- > L'animateur peut aborder le fonctionnement d'un hôpital (les urgences, les différents départements (radiologie, urologie, chirurgie...), le vocabulaire spécifique (IRM, échographie, radiographie...), l'accès aux soins de santé pour tous (Aide médicale urgente, Dossier Médical Global, contrat de santé), l'aide aux personnes handicapées.